



**16 SEPTEMBRE - JOURNÉE INTERNATIONALE  
DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE**

**RECONSTITUTION DE LA COUCHE D'OZONE: IL NE FAUT PAS RELÂCHER  
LA VIGILANCE ALORS QUE LES PARTIES AU PROTOCOLE DE  
MONTRÉAL CÉLÈBRENT LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU PROTOCOLE**

**Genève, 16 septembre 2007 (OMM) – Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la couche d'ozone qui protège les êtres vivants des effets nocifs du rayonnement ultraviolet continue de s'appauvrir, surtout dans la région antarctique. Comme l'a indiqué M. Michel Jarraud, Secrétaire général de l'OMM, les observations de qualité portant sur l'ozone et les substances destructrices de ce gaz qui seront faites ces vingt prochaines années, à l'échelle mondiale, seront essentielles pour vérifier l'efficacité des mesures prises au titre de la Convention de Vienne (1985) ainsi que du Protocole de Montréal (1987) et de ses amendements et ajustements.**

M. Jarraud a souligné que les concentrations de substances nocives pour la couche d'ozone, après avoir atteint des sommets, amorçaient un lent déclin et que, par conséquent, une grande vigilance s'imposait pour favoriser la reconstitution de cette couche. En raison du changement climatique mondial, les conditions atmosphériques sont différentes de ce qu'elles étaient avant la formation du trou dans la couche d'ozone, ce qui peut avoir une incidence sur la reconstitution de celle-ci. Il est essentiel de maintenir les capacités actuelles d'observation et de mieux intégrer les informations disponibles en faisant appel à des modèles de prévision numérique des conditions atmosphériques pour pouvoir faire la distinction entre les effets imputables aux changements climatiques et ceux qui résultent de l'évolution des concentrations de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Depuis les années 50, des mesures régulières de l'ozone à l'aide de spectrophotomètres basés en surface, de capteurs embarqués sur des ballons, d'aéronefs ou de satellites sont effectuées par des Membres de l'OMM, c'est-à-dire par leurs Services météorologiques et hydrologiques nationaux, et leurs partenaires dans le monde entier. Toutes ces mesures sont coordonnées dans le cadre du Programme de la Veille de l'atmosphère globale (VAG) depuis la fin des années 80. Elles se sont révélées essentielles pour les nombreuses évaluations scientifiques de l'ozone publiées depuis le milieu des années 80 par l'OMM et le Secrétariat de l'ozone du Programme des Nations Unies pour l'environnement, évaluations qui mettent en évidence les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. Les plus récentes remontent au printemps de cette année et on peut les consulter sur le site Web de l'OMM.

Vingt-deux pays ont signé la Convention de Vienne en 1985. Le Protocole de Montréal était signé deux années plus tard, le 16 septembre, date proclamée Journée internationale de la protection de la couche d'ozone par les Nations Unies. Ce protocole prévoyait l'élimination progressive de la production et de la consommation des composés destructeurs d'ozone stratosphérique – chlorofluorocarbures (CFC), halons, tétrachlorure de carbone et trichloroéthane – d'ici à 2000 (2005 pour le trichloroéthane). Le vingtième anniversaire du Protocole de Montréal sera célébré lors de la réunion des Parties qui aura lieu à Montréal du 16 au 20 septembre et lors d'un séminaire scientifique sur l'ozone qui se tiendra à Athènes du 23 au 26 septembre, sous les auspices du Gouvernement grec, et dont l'ouverture sera présidée par le Sous-Secrétaire général de l'OMM, M. Jeremiah Lengosa. À la réunion des Parties, l'OMM se verra remettre le Prix des partenaires du Protocole de Montréal en reconnaissance de sa contribution capitale à l'élaboration et à la mise en œuvre du protocole.

Fin août, l'OMM, dans le cadre de la VAG, a commencé à diffuser ses bulletins annuels sur l'état de la couche d'ozone stratosphérique au-dessus de l'Antarctique, où les déperditions de ce gaz sont les plus régulières et les plus spectaculaires. Ces bulletins sont diffusés toutes les deux semaines. Généralement, la destruction de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique atteint son paroxysme fin septembre ou début octobre. En 2007, la formation du trou dans la couche d'ozone a été relativement précoce; elle est intervenue plus tôt qu'en 2006, année où l'étendue du trou d'ozone et l'ampleur de la destruction de ce gaz ont atteint des records. Ces deux dernières semaines, l'évolution du trou a été très semblable à celle qui avait été observée en 2006, mais il est encore trop tôt pour savoir quelle sera son étendue cette année.

Ces dernières années, les scientifiques sont devenus de plus en plus conscients du lien qui pourrait exister entre l'amenuisement de la couche d'ozone et les changements climatiques: en effet, l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère entraînera un réchauffement du climat à la surface de la Terre, tandis qu'aux altitudes où se trouve la couche d'ozone, elle se traduira probablement par un refroidissement de l'atmosphère. On a effectivement observé ces dernières années un refroidissement de la stratosphère en hiver, au-dessus de l'Arctique comme de l'Antarctique. Cette baisse des températures stimule les réactions chimiques qui conduisent à la destruction de l'ozone. On constate dans le même temps une progression annuelle d'environ 1 % de la quantité de vapeur d'eau présente dans la stratosphère. Or, une stratosphère plus froide et plus humide favorise la formation de nuages stratosphériques polaires, ce qui devrait accentuer la déperdition d'ozone dans les régions polaires des deux hémisphères.

Les changements observés dans la stratosphère pourraient retarder la reconstitution de la couche d'ozone. Il est donc capital que tous les pays qui conduisent des campagnes de mesures stratosphériques renforcent leurs programmes d'observation et que les bailleurs de fonds continuent de financer les travaux de recherche sur l'ozone stratosphérique et le rayonnement ultraviolet.

L'OMM coordonne le Programme de la Veille de l'atmosphère globale (VAG), grâce auquel l'épaisseur de la couche d'ozone est mesurée quotidiennement par plus de cent stations réparties dans le monde. Les résultats des mesures sont communiqués au Centre mondial de données sur l'ozone et le rayonnement ultraviolet hébergé par Environnement Canada à Toronto.

L'OMM coordonne également, avec le Conseil international pour la science (CIUS), les activités menées au titre de l'Année polaire internationale 2007/08. Des milliers de

scientifiques collaborent à l'étude des processus qui se déroulent dans les régions polaires, notamment ceux qui concernent l'ozone stratosphérique et le rayonnement ultraviolet, pour tenter de les élucider.

***L'Organisation météorologique mondiale est l'organisme des Nations Unies qui fait autorité pour les questions relatives au temps, au climat et à l'eau***

\*\*\*\*\*

***Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:***

Mme Carine Richard-Van Maele, chef du Bureau de la communication et des relations publiques, OMM.

Tél. prof.: +41(0)22.730.83.15; mobile: +41 (0) 79 406 47 30;

courriel: [cpa@wmo.int](mailto:cpa@wmo.int); site Web: <http://www.wmo.int>